

Le Vice-Président,

- VU le code général de la fonction publique (liv.III, tit.II, chap.V) ;
- VU le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013, relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale ;
- VU le décret n° 2006-1691 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux ;
- VU le décret n° 2007-108 du 29 janvier 2007 fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des adjoints techniques territoriaux principal de 2^{ème} classe ;
- VU l'arrêté n° 2025/G-58 du 30 avril 2025 portant ouverture du concours d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe – session 2026 ;
- VU le procès-verbal du jury d'admission réuni en date du 30 juin 2026 ;
- VU les lauréats des sessions précédentes ayant demandé à bénéficier du maintien de leur inscription ou d'une suspension de leur inscription conformément aux dispositions de l'article L325-39 du code général de la fonction publique.

ARRETE

Art. 1 : La liste d'aptitude établie à l'issue de la session 2026 du concours d'accès à l'emploi d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe est arrêtée comme suit :

EXTERNE

BATIMENT, TRAVAUX PUBLICS, VOIRIE ET RESEAUX DIVERS

BAILLY	Theo
GIRARD	Thibaut
GRIVEL	Pierre

LILLIE	Christophe
PELLETIER	Frédéric
TAIB	Alan

ESPACES NATURELS, ESPACES VERTS

BRENDLE	Sophie
FERBER	Valentin
LOUBERE	Laurent

MANGIN	Aurélien
SIMON	Quentin
STEYNER	Laurent

MECANIQUE, ELECTROMECHANIQUE

COUDRIET	Rémy
PERRIN	Ludovic

CONDUITE DE VEHICULES

HEYER	Etienne
-------	---------

RESTAURATION

BELHIACINE	Salim
------------	-------

INTERNE

BATIMENT, TRAVAUX PUBLICS, VOIRIE ET RESEAUX DIVERS

ANDRE	Quentin
ANDRE	Raphaël
BOURGOIN	Cécile
CHMIEL	Eric
DROZ	Victor
DURIN	Yohan
GRISÉ	Tanguy
HEDTMANN	Jacky
HUDELOT	Manuel

JEANNEY	Henri
JOUILLEROT	David
LAURENT	Stefane
MOUGEY	Joffrey
PREVOT	Paul
TOMASZEWSKI	Jonathan
WOGENSTAHL	Michael
ZANOLLI	Laurent

ESPACES NATURELS, ESPACES VERTS

BECKER	Elodie
BLANC	Anthony
GRIESSENMANN	Damien
NONNOTTE	Emmanuel

PATZELT	Mathieu
THROO	Floriane
TRAVERS	Theo

MECANIQUE, ELECTROMECHANIQUE

AISSAT	M'hamed
NICOD	Sébastien

CONDUITE DE VEHICULES

BAPTISTE	Anthony
CHENAUD	Mickael
DUCHESNAY	Steeve

TAILLARD	Alexandre
TARANTOLA	Charles

ENVIRONNEMENT, HYGIENE

BOTTA	Dario
FISCHER	Angèle
GILBERT	Lucas
HECKLEN	Clélia
HUGELIN	Jeremie

KARED	Nadia
MARCONNET	Alex
ROBELIN	Benoit
THIEVENT	Julien
TISSOT	Kevin

LOGISTIQUE et SECURITE

AINA	Coci
CHAMPAGNE	Quentin

RESTAURATION

KECK	Alexandre
------	-----------

Art. 2 : Le présent arrêté sera :

- transmis à Monsieur le Préfet du Haut-Rhin,
- affiché au Centre de gestion du Haut-Rhin,
- publié au Recueil des actes administratifs du Département du Haut-Rhin.

Fait à Colmar, le 9 juillet 2026



Pascal TURRI
Maire de Sierentz

Acte à classer

2026G91

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2026-07-17T15-15-30.00 (MI271283866)

Identifiant unique de l'acte : 068-286800248-20260709-2026G91-AR (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Arrêté n. 2026/G-91 établissant la liste d'aptitude
du concours d'adjoint technique territorial principal
de 2ème classe - session 2026

Date de décision : 09/07/2026



Nature de l'acte : Actes réglementaires

Matière de l'acte : 4. Fonction publique
4.1. Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.
4.1.6. ORGANISATION DE CONCOURS - LISTES D'APTITUDE

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : ar la 2026g91 ATpal2cl pref.PDF Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 17/07/26 à 15:15

Par HUGELIN Marisa

Transmis

Date 17/07/26 à 15:15

Par HUGELIN Marisa

Accusé de réception

Date 17/07/26 à 15:19